



SOCIÉTÉ NANTAISE DE TIR

Comment s'inscrire à notre club?

Vous venez de faire le premier pas vers le tir sportif et nous vous en remercions. Vous souhaitez vous inscrire, veuillez prendre connaissance des informations qui suivent.

Il faut savoir ce que vous envisagez comme pratique :

- tir à 10 mètres à air comprimé pistolet ou carabine
- tir à la carabine 22 LR à 50 puis 100 mètres
- tir à 25 m aux armes de poing

Ensuite, nous proposons des initiations adaptées aux divers tir. Ces initiations permettent d'acquérir les réflexes en matière de sécurité ainsi qu'un niveau de tir satisfaisant à une pratique saine. Le programme de ces initiations est développé dans la plaquette disponible au téléchargement sur ce même site.

Si vous avez une expérience en la matière nous nous chargerons de la valider.

Après votre initiation, vous avez la possibilité de vous inscrire. Dans ce cas, nous remplissons ensemble la demande d'inscription qui comportera la photo que nous aurons préalablement prise sur place et vous ne manquerez pas de faire compléter cette demande par votre médecin traitant sur le coupon qui lui est réservé.

Nous validerons votre demande d'adhésion à réception de cette fiche et de votre règlement.

La suite est simple, si vous n'avez pas de matériel, nous vous le louerons et vous pourrez acheter les consommables sur place.

Espérant que ce document vous aide dans votre démarche nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

L'équipe de la Société Nantaise de Tir